

Compte-rendu CA : vendredi 11 janvier 2019 à Beaune .

La séance commence à 16h00.

Présents (7) :

Nicolas COULON

Patricia COULON

Stéphane JOLLY

Monique MOREL

André ROSSIGNOL

Nelly LEPESANT

Jean-Marc ZAMBOTTO

Absent excusé (1) : Eric SAUNIER

Absent non-excusé (1) : Yanick LOUBET

Le compte-rendu du CA précédent du vendredi 30 novembre 2018 est approuvé sur l'ensemble des points

Les ordres du jour traités sont les suivants :

1 Modification des statuts

Jean marc propose plusieurs modifs qui sont discutés en séance. Ils seront envoyés à tous les adhérents avec les modifs en vert lors de la convocation à l'AG prévue le 15 février.

2 Formation : méthodes de production de graines

L'association met à disposition des adhérents en demande de formation 2 exemplaires du film "Semences Buissonnières" (<https://www.seedfilm.org>) pour une durée maxi de 1 mois.

Ensuite 2 journées questions réponses leur seront proposées et visite d'un jardin pour partager les expériences des jardiniers experts de l'association. Ce film explicite les méthodes pour produire correctement ses graines.

Les 2 exemplaires pourront être empruntés par les adhérents de l'association. Une fois le visionnage effectué, le film (4 DVD) devra être retourné intégralement dans les meilleurs délais afin que d'autres adhérents puissent bénéficier également de l'emprunt.

De plus, il est prévu de mettre également sur le site internet des informations générales sur la production de graines pour faciliter les apprentissages.

<https://www.lagraineetlepotager.com/blog/infos/>

L'objectif est de programmer fin février 2019 – début mars 2019 une journée de rencontre inter-adhérents afin de :

- répondre aux questions sur la production de graines,
- former les jardiniers aux semis en barquette.

Concernant le stage semis de février 2018 il a été encaissé 180 euros de la part des participants mais faute de facture de la part du formateur Y Loubet cette somme n'a pu lui être encore reversée.

La « formation semis » est fixée au 16 mars 2019 chez Dédé et les participants devront apporter des contenants et leurs graines si possible, l'association achetant du terreau semis et des graines de tomates pourront aussi être proposées par la Graine.

Les inscriptions pourront être prises à l'AG pour les intéressés présents, le groupe se limitant à 10 personnes.

3 Préparation de l'Assemblée Générale 2019

Une demande à la Mairie de RUFFEY-LES-BEAUNE a été faite pour "la petite salle" du foyer communal.

La date retenue est le **vendredi 15 février à partir de 18h00** : la convocation sera envoyée à l'ensemble des adhérents 15 jours avant l'assemblée générale.

Les modalités pratiques et interventions sont prises pour le bon déroulement de cette AG.

Les comptes rendus d'activités seront assurés par Stéphane pour le site, Pierre-Charles pour les foires, Dédé pour le réseau particulier, Clotilde avec un message pour la gestion des graines et Nicolas pour biodiversité.

Le montant des cotisations restera le même.

Après l'AG un apéritif sera servi avec les vins qui pourraient rester après la vente proposée aux adhérents sinon achats de boissons et autres par l'association.

La date de la prochaine réunion sera fixée à l'AG par le nouveau CA et l'organisation de la prochaine foire biodiversité devra être discutée à cette AG.

La date du prochain CA sera fixée après l'AG.